



Ponts
JACQUES CARTIER +
CHAMPLAIN
Bridges
Canada

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

1^{er} TRIMESTRE (T1)

Pour les trois mois terminés au 30 juin 2021

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 1. STATUT | 4 |
| 1.1 MANDAT | 4 |
| 1.2 MISSION, VISION ET VALEURS..... | 4 |
| 2. RÉTROSPECTIVE DU T1 DE 2021-2022 | 6 |
| 2.1 SOMMAIRE..... | 6 |
| 2.2 PERSPECTIVES..... | 6 |
| 2.3 CHANGEMENTS IMPORTANTS..... | 6 |
| 3. ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS | 9 |
| 3.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS | 9 |
| 3.2 FLUX DE TRÉSORERIE | 10 |
| 3.3 ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES | 10 |
| 3.4 RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS..... | 15 |
| 4. ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES NON AUDITÉS DE PJCCI 2021-2022 | 17 |
| 4.1 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE..... | 17 |
| 4.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE | 18 |
| 4.3 ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN 2021 | 19 |
| 4.4 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN 2021 | 20 |
| 4.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN 2021 | 21 |
| 4.6 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES | 22 |



+ SECTION 1
STATUT

1. STATUT

PJCCI a été constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Jusqu'au 30 septembre 1998, elle était une société d'État filiale à propriété exclusive de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL).

Le 1^{er} octobre 1998, elle est devenue une filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL), une société d'État mandataire mère inscrite à la Partie I de l'Annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

Le 13 février 2014, PJCCI est devenue société d'État mère inscrite à la Partie I de l'Annexe III de la LGFP. À titre de société d'État, PJCCI est assujettie à la partie X de la LGFP.

De plus, PJCCI est une société d'État mandataire de Sa Majesté en vertu du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* (DORS/98-568).

1.1 MANDAT

PJCCI est gestionnaire de plusieurs ponts et d'un tunnel de juridiction fédérale situés dans la grande région métropolitaine de Montréal, soit le pont Champlain d'origine (dont la déconstruction est amorcée), le pont Jacques-Cartier, le pont de contournement de L'Île-des-Sœurs, la section fédérale du pont Honoré-Mercier, ainsi que leurs approches, le tunnel de Melocheville et deux infrastructures connexes, soit la section fédérale de l'autoroute Bonaventure et l'Estacade du pont Champlain.

Pour chacune de ces infrastructures, PJCCI est responsable :

- + De la mobilité;
- + Des opérations;
- + Des inspections;
- + De l'entretien;
- + Des réparations et/ou de la réhabilitation;
- + De la sécurité;
- + De la coordination avec les intervenants (fédéraux, provinciaux, municipaux et autres);
- + De la gestion des sites contaminés;
- + De l'environnement.

1.2 MISSION, VISION ET VALEURS

Notre mission

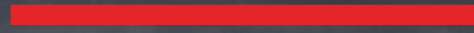
Assurer la mobilité des usagers, la sécurité, et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

Notre vision

Devenir un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité et d'acteur social et urbain.

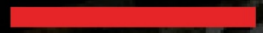
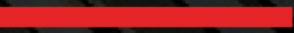
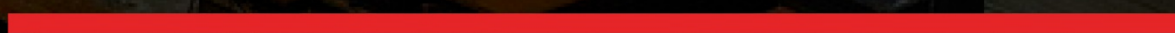
Nos valeurs

L'esprit d'équipe, la transparence, la rigueur, l'innovation et l'engagement constituent les valeurs dont PJCCI s'est dotée dans l'accomplissement de sa mission.



+ SECTION 2

RÉTROSPECTIVE DU T1 DE 2021-2022



2. RÉTROSPECTIVE DU T1 DE 2021-2022

Ce rapport financier trimestriel a été préparé conformément aux exigences de la LGFP et de la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État. Il présente une évaluation des opérations et de la situation financière de PJCCI pour le trimestre terminé le 30 juin 2021 (T1). Il doit être lu conjointement avec les états financiers non audités intérimaires et les notes afférentes que renferme le présent document, ainsi qu'avec les états financiers audités annuels et les notes justificatives inclus au rapport annuel de PJCCI.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et sont tirés principalement des états financiers non audités intérimaires de la Société établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

2.1 SOMMAIRE

PJCCI déclare un excédent de 7,6 M\$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2021 (déficit 2,5 M\$ - au 30 juin 2020). Le déficit avant le financement public est de 54,5 M\$ au 30 juin 2021 (35,5 M\$ - au 30 juin 2020). Cette augmentation est principalement attribuable aux travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine.

Au cours du premier trimestre, les actifs financiers ont augmenté de 13,0 M\$. Cette variation est liée au niveau de réalisation des activités d'investissement.

Les acquisitions d'immobilisations brutes totalisent, pour la période, 15,3 M\$ (5,3 M\$ - au 30 juin 2020). Elles consistent essentiellement en des investissements de 9,7 M\$ pour le pont Jacques-Cartier, 4,4 M\$ pour le pont Honoré-Mercier et de 1,0 M\$ pour l'autoroute Bonaventure.

Les passifs ont augmenté de 12,4 M\$, totalisant 120,3 M\$ au 30 juin 2021 (107,8 M\$ - au 31 mars 2021). Cette augmentation provient principalement de l'augmentation des crédettes.

La dette nette a diminué de 0,6 M\$, totalisant 39,7 M\$ au 30 juin 2021 (40,3 M\$ - au 31 mars 2021), demeurant stable comparativement à la même période de l'exercice précédent.



2.2 PERSPECTIVES

La section de l'autoroute Bonaventure constituée de voies au sol est à la fin de sa vie utile. Une vision de boulevard urbain a été retenue pour sa reconfiguration et reconstruction afin d'assurer une intégration urbaine avec la Ville de Montréal. L'étude d'avant-projet est en cours, en collaboration avec la Ville de Montréal ainsi que certaines parties prenantes, pour l'élaboration de solutions techniques en vue de la construction du boulevard urbain, incluant des aménagements en rive le long du fleuve Saint-Laurent ainsi que l'ajout de voies de mobilité.

PJCCI est fière de son effectif dont la force réside dans son engagement envers l'atteinte de son résultat stratégique. Le financement approuvé par le gouvernement jusqu'en 2022-2023 permet de maintenir des infrastructures qui jouent un rôle primordial pour la mobilité, la population et l'économie.

2.3 CHANGEMENTS IMPORTANTS

Le premier trimestre de 2021-2022 s'est terminé alors que s'amorce un processus de déconfinement dans la province. Dès le 28 juin 2021, et pour la saison estivale, la Société a débuté un retour au travail volontaire à ses bureaux dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Un retour au bureau plus officiel est toujours envisagé après le congé de la fête du Travail. PJCCI a d'ailleurs souligné la première grande étape du déconfinement en mettant fin à la présentation des capsules arc-en-ciel dans le cadre de l'illumination du pont Jacques-Cartier. Le pont a ainsi repris ses couleurs saisonnières et sa programmation intelligente complète le 28 mai 2021, au coucher du soleil.




Par ailleurs, la Première dirigeante, accompagnée du Directeur principal, Gestion d'actifs, a présenté aux 82 mairesses et maires de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), une vision en matière de mobilité active. Par cette présentation, PJCCI souhaite amorcer un dialogue avec différents partenaires afin de travailler en collaboration et mobiliser la CMM qui pourra jouer un rôle clé dans cette initiative. PJCCI a souligné son intention de mettre en place un comité de partenaires pour échanger sur les projets, enjeux et priorités touchant la mobilité active, particulièrement entre Montréal et la Rive-Sud, dans le secteur situé entre les ponts Jacques-Cartier et Honoré-Mercier. Cette initiative a été accueillie favorablement et les échanges se poursuivront en ce sens au cours des prochains mois. L'objectif est d'augmenter la sécurité sur le réseau tout en diminuant les émissions GES et la congestion routière, en offrant une alternative globale qui permet à PJCCI de gérer proactivement son réseau, en collaboration avec les différents partenaires, et ce, pour les bénéfices des usagers.

Dans le cadre de l'Évaluation nationale des infrastructures du Canada, PJCCI a déposé un mémoire exposant diverses propositions afin de « Bâtir le Canada que nous voulons avoir en 2050 ». Cette initiative, menée par Infrastructure Canada, touche trois grandes priorités :


- Évaluer les besoins en infrastructures du Canada et établir une vision à long terme;
- Améliorer la coordination entre les propriétaires des infrastructures et les bailleurs de fonds;
- Déterminer les meilleurs moyens de financer les infrastructures.

Enfin, PJCCI a lancé la phase 2 du concours de réutilisation des matériaux dans le cadre du projet de déconstruction du pont Champlain d'origine. Il s'agit d'un concours pancanadien qui vise la réutilisation de quelques 400 pièces d'acier du pont dans le cadre de projets à caractère architectural, artistique, commémoratif ou créatif. Cette initiative s'inscrit dans les principes de développement durable valorisés par la Société et contribue à réduire l'empreinte environnementale de la déconstruction du pont Champlain d'origine.





+ SECTION 3
ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS



3. ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

3.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS

3.1.1 État de la situation financière

Actifs financiers

Au cours des trois mois terminés le 30 juin 2021, les actifs financiers totaux ont augmenté de 13,0 M\$ pour atteindre 80,6 M\$ comparativement à 67,6 M\$ au 31 mars 2021. Un facteur déterminant de la variation des actifs financiers est la date de réception des crédits fédéraux qui comprennent le financement des projets d'investissement et les charges d'exploitation.

Passif

Les créiteurs et charges à payer ont augmenté de 12,6 M\$, passant de 69,5 M\$ au 31 mars 2021 à 82,1 M\$ au 30 juin 2021. Cette augmentation est attribuable en grande partie à la variation des activités des différents chantiers en cours.

Pour mener à bien ses grands projets, PJCCI a conclu des contrats de construction qui prévoient la retenue d'une partie du paiement jusqu'à l'achèvement de certains travaux dans le respect des exigences d'exécution et des garanties contractuelles. Ces retenues de garantie ont augmenté de 0,5 M\$ pour atteindre 6,9 M\$ au 30 juin 2021 (6,4 M\$ au 31 mars 2021). Ces sommes deviendront payables lorsque les travaux et les garanties seront terminés.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers totalisent 657,3 M\$ au 30 juin 2021, une augmentation de 7,0M\$ comparativement au 31 mars 2021 (650,3 M\$). Cette augmentation est principalement attribuable aux immobilisations corporelles nettes de l'amortissement qui ont augmenté de 6,9 M\$ pour atteindre un total de 645,6 M\$ par rapport aux états financiers du 31 mars 2021 (638,7 M\$). Ce total comprend des investissements en immobilisations bruts de 15,3 M\$ moins les charges d'amortissement de 8,3 M\$. Les grands travaux concernés par ces acquisitions sont ceux du pont Jacques-Cartier (9,7 M\$), du pont Honoré-Mercier (4,4 M\$) et de l'autoroute Bonaventure (1,0 M\$).

Financement du gouvernement

Le tableau suivant résume le financement public pour le premier trimestre de l'exercice en cours au 30 juin 2021 :

| (en milliers de dollars) | Premier trimestre | |
|---------------------------------------------------------|-------------------|---------------|
| | 2021-2022 | 2020-2021 |
| Financement public pour les charges d'exploitation | 46 782 | 27 720 |
| Financement public pour les immobilisations corporelles | 15 277 | 5 296 |
| TOTAL | 62 059 | 33 016 |

La section 3.4 donne les résultats de l'utilisation des crédits parlementaires.

3.1.2 Charges

Entretien

Les charges d'entretien au cours du premier trimestre représentent 88,8 % (84,1 % au 30 juin 2020) des charges totales cumulatives.

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2021, les charges d'entretien, incluant l'amortissement, totalisent 48,6 M\$ et sont principalement réparties comme suit :

- + 18,1 M\$ en travaux pour la déconstruction du pont Champlain d'origine;
- + 8,9 M\$ en travaux pour le pont Honoré-Mercier;
- + 8,4 M\$ en travaux pour le pont Jacques-Cartier;
- + 3,9 M\$ en travaux pour l'autoroute Bonaventure;
- + 2,0 M\$ en travaux pour le pont de contournement de L'Île-des-Sœurs;
- + 0,6 M\$ en travaux pour l'Estacade du pont Champlain;
- + 0,5 M\$ en travaux pour le tunnel de Melocheville;
- + 3,9 M\$ en salaires et avantages sociaux;
- + 2,3 M\$ pour divers autres projets et équipements.

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement des trois premiers mois ont été de 1,1 M\$ (1,0 M\$ au 30 juin 2020). Ces chiffres représentent 2,0 % des charges totales (2,7 % au 30 juin 2020).

Administration

Les charges administratives des trois premiers mois de l'exercice s'élèvent à 4,5 M\$ et sont demeurées relativement stables par rapport à la même période de l'exercice financier précédent (4,4 M\$ au 30 juin 2020). Au cours des trois premiers mois, les charges administratives ont représenté 6,4 % (10,7 % au 30 juin 2020) des charges totales additionnées des acquisitions d'immobilisations. Ce taux varie notamment en fonction des dépenses d'entretien majeur. L'objectif de la Société est de se situer autour de 6 %.

3.2 FLUX DE TRÉSORERIE

La position de trésorerie de PJCCI a diminué de 5,3 M\$ au 30 juin 2021 pour atteindre 43,5 M\$ (48,8 M\$ au 31 mars 2021) et est liée de près aux versements des crédits parlementaires du gouvernement fédéral. Au 30 juin 2021, la somme nette à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux a atteint 36,7 M\$ (17,9 M\$ au 31 mars 2021).

3.3 ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES

En tant que société d'État mère, PJCCI doit répondre aux exigences et se conformer aux obligations prescrites par les diverses lois qui lui sont applicables.

3.3.1 Gestion des actifs

La priorité de PJCCI est d'assurer la mobilité des usagers et la pérennité de ses actifs tout en assurant la sécurité des structures sous sa responsabilité. Le vieillissement des actifs et le financement adéquat pour en assurer l'entretien et la réfection représentent non seulement des défis, mais engendrent des risques réels que la Société doit atténuer afin d'assurer la sécurité des infrastructures, ainsi que celle des usagers qui les utilisent quotidiennement.

Les ponts et autres ouvrages gérés par la Société sont âgés et exposés depuis des années à une circulation lourde et croissante, à des conditions climatiques changeantes et rigoureuses et à l'utilisation abondante d'abrasifs et de sels de voirie.

La Société souhaitant assurer son positionnement comme chef de file, une analyse de positionnement comparative a été réalisée sur la gestion d'actifs. À la lumière des résultats préliminaires de cette analyse, PJCCI élabore présentement un plan d'action en matière de gestion d'actifs qui sera mis à jour en fonction du rapport final. L'objectif de PJCCI est d'intégrer les meilleures pratiques reconnues dans le domaine, basées sur la norme ISO 55 000.

3.3.2 Grands projets

Pont Jacques-Cartier

Afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage, un plan de remise à niveau a été élaboré, qui comprend les travaux suivants pour l'exercice en cours :

- + L'étude d'avant-projet portant sur l'augmentation de l'offre de services aux usagers des transports actifs s'est poursuivie au premier trimestre. L'objectif de cette étude est de permettre le passage sécuritaire des cyclistes et piétons tout au long de l'année, de réduire les risques d'accident en plus d'améliorer la convivialité et la sécurité des utilisateurs, le tout, dans une approche globale intégrée du réseau et de développement durable. Au cours du premier trimestre, le rapport de l'avant-projet sommaire a été remis à PJCCI. Cette étude a permis d'évaluer onze alternatives en plus d'obtenir une estimation de l'envergure des coûts et des échéanciers de chacune des solutions. L'étude d'avant-projet détaillée, débutée à la fin juin 2021, porte sur trois alternatives retenues, et devrait être complétée à l'automne 2022;
- + Un rapport d'étude d'avant-projet détaillé et une étude complémentaire pour approfondir le volet sismique afin d'assurer la pérennité du pavillon de l'île Sainte-Hélène ont été déposés au cours du troisième trimestre de 2019-2020. Compte tenu des conclusions préliminaires de l'analyse sismique et des coûts reliés à celles-ci, le volet sismique sera inclus à un autre projet de renforcement sismique global. Ce projet a été lancé au troisième trimestre de 2020-2021 et est toujours en cours;
- + Les travaux de construction du nouveau bâtiment et l'aménagement de la cour adjacente pour la Direction Opérations et entretien sont en cours et devraient être complétés au troisième trimestre de 2021-2022;
- + Un rapport d'étude d'avant-projet sommaire débutera au deuxième trimestre de 2021-2022 pour la démolition du bâtiment de la Plaza et la reconfiguration des terrains l'entourant. L'échéancier du projet est coordonné avec le déménagement de la Direction Opérations et entretien dans le nouveau bâtiment.


Pont Champlain et Estacade

Durant le premier trimestre, l'entrepreneur responsable des travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine a complété sa mobilisation au quai de l'Estacade. La mobilisation est considérée terminée, car les principaux équipements requis pour les travaux de déconstruction maritimes par barge-catamaran sont en place et en cours d'assemblage final. L'objectif est de débiter les travaux de déconstruction des travées au début de l'été 2021 à l'aide de la barge-catamaran.

Du côté de l'Île des Sœurs, la déconstruction des travées et piles à partir de la jetée temporaire est pratiquement complétée. Les matériaux ont été évacués et transportés vers les sites des repreneurs. Les couloirs migratoires destinés aux poissons sont toujours en place et fonctionnels.

Du côté de Brossard, des travaux de terrassement ont eu lieu afin d'améliorer le drainage sur la jetée temporaire qui a été complétée au trimestre précédent.

En 2019, PJCCI a débuté un processus de consultation auprès de certaines parties prenantes afin de favoriser la valorisation des matériaux du pont Champlain d'origine sur d'autres projets dans la région métropolitaine de Montréal. Durant le premier trimestre 2021-2022, PJCCI a complété une entente avec l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP), laquelle prévoit l'utilisation de matériaux du pont Champlain d'origine



dans un futur projet de l'UQROP. PJCCI a également lancé un concours de réutilisation des matériaux du pont, ayant pour objectif d'inviter les personnes, organismes et groupes intéressés à présenter un projet qui donnera une nouvelle vocation à un ensemble de pièces sélectionnées. L'appel de participation pour le concours se termine le 31 décembre 2021.

Pour ce qui est de l'Estacade, suite au lancement de l'étude d'avant-projet, PJCCI est à établir la stratégie pour les services professionnels requis pour les études en vue de réparer des unités de fondation et les appareils d'appuis du tablier.

Autoroute Bonaventure

Les études d'avant-projet pour la reconfiguration des sections 11 et 12 de l'autoroute en boulevard urbain se poursuivent. Le rapport final de l'avant-projet sommaire a été émis en avril 2021 et l'appel de propositions pour l'étude d'avant-projet détaillée a été lancé. La fin des études d'avant-projet détaillées est prévue pour le début du deuxième trimestre de 2022-2023. Un Cadre de collaboration, un Comité de coordination et un Comité de direction sont en places pour assurer une communication constante avec la Ville de Montréal sur le projet.

Des études d'avant-projet pour le maintien du pont Clément et des infrastructures de PJCCI sur l'Île des Sœurs sont en cours. Le processus d'approvisionnement pour les services d'un consultant, responsable des études d'avant-projet sommaire et détaillée a été complété à la fin du premier trimestre de 2021-2022, et l'adjudication du contrat est prévue au début du deuxième trimestre de 2021-2022.

PJCCI collabore et prend les mesures nécessaires pour soutenir les instances concernées afin de donner suite à l'énoncé budgétaire présenté au Budget fédéral du 19 avril 2021.

Les travaux de maintien de l'autoroute Bonaventure se poursuivent cette année. L'Entrepreneur s'est remobilisé au début du premier trimestre de 2021-2022 et la fin des travaux, prévue au troisième trimestre de 2021-2022, marquera la fin des travaux de maintien pour quelques années.

Pont de contournement de L'Île-des-Sœurs

Le rapport final de l'étude d'avant-projet détaillée pour la déconstruction du pont de contournement de L'Île-des-Sœurs a été reçu au début du premier trimestre. Le projet a été lancé quelques semaines plus tard, suivi, vers la fin du premier trimestre, de l'appel de propositions pour le concepteur du projet. Un retard d'environ six mois s'est accumulé depuis le début de l'avant-projet, avec un début de travaux de déconstruction maintenant prévu pour le troisième trimestre de 2022-2023.

Pont Honoré-Mercier

Le programme de réfection majeure visant la réparation des piles et le remplacement du revêtement de peinture s'est poursuivi conformément aux prévisions soit au cours du premier trimestre de 2021-2022. Le processus des appels d'offres a progressé tel que planifié. Un contrat a été adjugé lors du premier trimestre de 2021-2022 et deux autres sont prévus au deuxième trimestre. Un de ces contrats inclut le remplacement de la surface de roulement au niveau des approches du pont.

Au cours du premier trimestre de 2021-2022, les investigations nécessaires pour mener à terme les études d'avant-projet ont été complétées. Le processus de coordination ayant été plus ardu qu'anticipé en raison de la pandémie, les échéanciers ont dû être ajustés. Les études d'avant-projet visant le raccordement de la piste multifonctionnelle du pont au réseau municipal sont prévues être complétées au troisième trimestre de 2021-2022, alors que les études portant sur la validation de la stabilité des talus et la caractérisation environnementale des terrains sont prévues au deuxième trimestre de 2021-2022. Pour ce qui est de l'aménagement d'un parcours mémorial, l'étude d'avant-projet est prévue être complétée au cours du troisième trimestre de 2021-2022. Cet aménagement fait l'objet d'échanges soutenus avec la communauté Mohawk de Kahnawake.

3.3.3 Environnement et Développement durable

De manière à gérer les risques environnementaux et à répondre aux objectifs corporatifs et à ceux du gouvernement du Canada en matière d'environnement et de développement durable, les initiatives suivantes se sont poursuivies au cours du premier trimestre de 2021-2022 :

- + PJCCI a procédé au démarrage d'un contrat d'une durée de cinq ans concernant les études de caractérisation de terrains. Ce contrat fait suite à l'élaboration du plan exhaustif de caractérisation des terrains sous sa gestion complété au cours de l'exercice 2020-2021. Ces caractérisations permettront d'établir avec une plus grande précision l'ensemble des actions requises à l'assainissement et au contrôle des contaminants lors de la réalisation des projets et ainsi réduire les risques liés à ces enjeux;
- + PJCCI participe au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCFC), un programme administré par Environnement et Changement climatique Canada. La mise en place des mesures d'atténuation afin de confiner/pomper ou pomper/traiter les eaux souterraines contaminées des terrains dans le secteur de l'autoroute Bonaventure (Secteurs Est et Ouest) en bordure du fleuve Saint-Laurent. Les activités de suivis environnementaux se sont poursuivies au cours du dernier trimestre. Les termes de référence du contrat pour la suite de l'exploitation du secteur Est sont en cours de révision finale;
- + Pour faire suite au diagnostic du système de gestion environnementale réalisé à l'été 2020 ainsi qu'au plan d'action déposé à l'automne 2020, la phase de développement et d'implantation a débuté à l'hiver 2021. Elle se poursuivra jusqu'à l'implantation complète prévue à l'hiver 2022;
- + Suivant le dépôt de la nouvelle Stratégie de développement durable réalisée en septembre 2020, laquelle répond à la *Loi fédérale sur le développement durable*, un bilan de la réalisation des objectifs annuels de l'année 2020-2021 a débuté. Ce bilan prendra la forme d'un rapport d'étape, lequel sera déposé aux instances concernées en octobre 2021. De plus, la réalisation des objectifs pour l'année 2021-2022 a débuté;
- + Le suivi rigoureux de la gestion environnementale des sédiments, des sols, de l'eau et des matériaux s'est poursuivi dans le cadre des travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine. Par ailleurs, les obligations de compensation de la biodiversité pour la perte d'habitats sont en cours d'évaluation et de mise en œuvre.

3.3.4 Santé et sécurité au travail (SST)

La Direction SST poursuit la mise à jour du programme de gestion en SST de la Société. Ce programme est évolutif et son processus de révision et de mise à niveau a récemment débuté. La *Politique No 32 - Politique sur la Santé et la sécurité au travail* a été revue et modifiée. Des procédures de travail sécuritaire ont été développées afin d'évaluer et d'encadrer les risques présents dans l'environnement de travail, notamment ceux liés à la gestion de la protection respiratoire. De plus, le guide des mesures d'hygiène en place dans les bureaux de PJCCI ainsi que l'instruction de travail sécuritaire qui encadre la visite des lieux de travail en temps de pandémie ont été adaptés au fur et à mesure de la disponibilité de nouvelles informations. L'ensemble de cette démarche est réalisé en collaboration avec les Comités locaux SST et avec les directions concernées afin de refléter la vision de la réalité SST de la Société.

3.3.5 Financement durable

PJCCI est principalement financée par voie de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Des revenus d'autres sources, soit des baux et des permis, contribuent à son financement, mais de façon minimale. PJCCI doit optimiser les travaux d'entretien et de réfection des infrastructures qui vieillissent afin d'en maximiser la durée de vie et la sécurité.

PJCCI a reçu du financement pour ses projets jusqu'en 2022-2023 (2023-2024 pour le projet de déconstruction du pont Champlain d'origine), atténuant ainsi les risques associés à la dégradation des ponts et structures. Ce financement, arrivant à terme l'an prochain, a toutefois un impact sur sa capacité à prévoir et octroyer des contrats à moyen et à long terme.

Quant aux projets en lien avec la gestion des eaux souterraines contaminées du secteur de l'autoroute Bonaventure (secteurs Est et Ouest), malgré le financement reçu pour les années 2018-2019 à 2022-2023 et les fonds du PASCF, le besoin de financement à long terme sur une période de 15 ans (calculée à partir de 2016-2017) demeure impératif.

3.3.6 Gestion des ressources humaines

Pour réaliser sa mission et sa vision, PJCCI doit demeurer une organisation attrayante et en constante évolution. À cet effet, PJCCI met en œuvre des actions pour stimuler le développement et l'engagement de ses employés dans un environnement innovant, tout en assurant un climat de bienveillance et de collaboration.

Pour fidéliser ses employés, PJCCI voit au développement professionnel et à la relève en mettant leurs talents à contribution, le tout en accord avec le plan stratégique « Destination 2024 ».

La démarche de santé et mieux-être basée sur la norme « Entreprise en santé » et la démarche sur l'équité et la diversité sont en cours. Des comités multidisciplinaires de déploiement ont été formés pour développer et réaliser les activités des plans d'action 2021-2023.

PJCCI a également débuté le développement de sa marque Employeur. L'élaboration et le déploiement du plan d'action ont permis de consolider les attentes et de lancer le projet dont la réalisation est prévue sur une période de trois ans.

La pandémie causée par la COVID-19 oblige PJCCI à revoir son programme de télétravail ainsi que l'aspect matériel qui nécessite des ajustements pour adapter ses activités et programmes touchant tous les employés.

Les négociations avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4102 en vue du renouvellement de la convention collective dont l'échéance était le 31 décembre 2020 ont débuté. Les négociations pour renouvellement de la convention collective avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs des ponts Jacques Cartier et Champlain (CSN) dont l'échéance était aussi le 31 décembre 2020, débuteront, quant à elles, à l'automne 2021.

Au cours du premier semestre de l'année financière 2021-2022, PJCCI réalisera une revue stratégique de ses opérations, ses expertises clés ainsi que l'évolution de son plan de main-d'œuvre associé, et ce, à partir de différents scénarios d'investissements et de responsabilités. Le résultat de cette revue stratégique sera incorporé au Plan d'entreprise 2022-2027.

L'ensemble de ces initiatives en gestion des ressources humaines vise à améliorer l'expérience employé et à stimuler la reconnaissance organisationnelle, le tout afin de positionner PJCCI en tant qu'Employeur de choix.

3.3.7 Technologies de l'information (TI)

Dans le but de gérer et minimiser ses risques TI, PJCCI a adjugé un contrat pour la continuité des affaires qui comprend trois phases soit :

- 1- Structure et cadre de gestion – complétée au cours du premier trimestre de 2020-2021;
- 2- Analyse des répercussions sur les opérations (ARO) – complétée au cours du troisième trimestre de 2020-2021;
- 3- Stratégie de continuité des affaires – complétée en avril 2021.

La phase 3, qui comprenait la rédaction de fiches de continuité et d'ententes de service pour chacune des fonctions critiques ainsi qu'un rapport de projet, a été complétée au cours de ce premier trimestre.

Des tests d'intrusion et des activités de sensibilisation auprès des employés sont effectués en continu.

3.4 RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS

Selon la planification, les crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours sont de 320,3 M\$.

| (en milliers de dollars) | Au 30 juin 2021 | | | Au 30 juin 2020 | | |
|---------------------------------------|-----------------|---------------|----------------|-----------------|---------------|----------------|
| | Opérations | Capital | Total | Opérations | Capital | Total |
| Budget principal des dépenses | 262 222 | 58 056 | 320 278 | 278 758 | 48 862 | 327 620 |
| Financement disponible | 262 222 | 58 056 | 320 278 | 278 758 | 48 862 | 327 620 |
| Crédits parlementaires ⁽¹⁾ | | | | | | |
| + Utilisés | 46 782 | 15 277 | 62 059 | 27 720 | 5 296 | 33 016 |
| + Requis | 215 440 | 42 779 | 258 219 | 251 038 | 43 566 | 294 604 |
| Total crédits parlementaires | 262 222 | 58 056 | 320 278 | 278 758 | 48 862 | 327 620 |

(1) PJCCI ne reçoit généralement son financement qu'une fois les dépenses encourues.



+ SECTION 4
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS
INTÉRIMAIRES DE PJCCI 2021-2022

4. ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES NON AUDITÉS DE PJCCI 2021-2022

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2021, les états financiers non audités intérimaires de PJCCI ont été préparés par les gestionnaires, révisés par le Comité d'audit et approuvés par le Conseil d'administration de PJCCI. Les vérificateurs externes de PJCCI n'ont pas audité ou révisé ces états financiers non audités intérimaires.

4.1 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (« la Société ») est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État. Cette responsabilité implique la sélection de principes comptables appropriés et la capacité de faire preuve de jugement dans l'établissement d'estimations raisonnables.

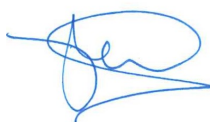
La direction maintient des systèmes financiers et des contrôles internes appropriés. Ces systèmes et pratiques sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs de la Société sont protégés adéquatement, que ses ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que ses opérations sont réalisées avec efficacité. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations de la Société sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec les instructions émises en vertu de l'article 89 et la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* pris en vertu de la *Loi maritime du Canada* et les statuts et le règlement administratif de la Société.

Le Conseil d'administration est composé de sept administrateurs incluant le Président du conseil et la Première dirigeante de la Société. Celui-ci, par l'entremise du Comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le Comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le Conseil d'administration sur la recommandation du Comité d'audit.

La vérificatrice générale du Canada audite les états financiers de la Société et son rapport indique l'étendue de son audit et son opinion sur les états financiers.



Sandra Martel, ing.
Première dirigeante



Lucie Painchaud, CPA, CMA
Directrice principale, Administration et trésorière

27 août 2021

4.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Non audité – en dollars canadiens)

| | 30 juin 2021 | 31 mars 2021 |
|--------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Actifs financiers | | |
| Trésorerie | 43 482 048 | 48 835 821 |
| Débiteurs (Note 4.6.3) | 37 083 599 | 18 724 379 |
| Total des actifs financiers | 80 565 647 | 67 560 200 |
| Passifs | | |
| Créditeurs et charges à payer (Note 4.6.4) | 82 075 891 | 69 517 464 |
| Avantages sociaux futurs | 490 381 | 518 210 |
| Retenues contractuelles (Note 4.6.5) | 6 906 800 | 6 353 181 |
| Revenus reportés | 248 251 | 299 882 |
| Obligations environnementales (Note 4.6.6) | 30 557 000 | 31 157 000 |
| Total des passifs | 120 278 323 | 107 845 737 |
| Dette nette | (39 712 676) | (40 285 537) |
| Actifs non financiers | | |
| Immobilisations corporelles (Note 4.6.7) | 645 643 666 | 638 676 972 |
| Charges payées d'avance | 1 272 089 | 1 217 121 |
| Avance sur contrat | 10 359 479 | 10 359 479 |
| Total des actifs non financiers | 657 275 234 | 650 253 572 |
| Excédent accumulé | 617 562 558 | 609 968 035 |

ÉVENTUALITÉS

(Note 4.6.9).

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non audités intérimaires.

Approuvé par le Conseil d'administration



Administrateur



Administrateur



4.3 ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN 2021

(Non audité – en dollars canadiens)

| | Douze mois terminés le | Trois mois terminés le | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------------|--------------------|
| | 31 mars 2022 | 30 juin 2021 | 30 juin 2020 |
| | Budget | Réel trimestre | Réel trimestre |
| | \$ | \$ | \$ |
| Revenus | | | |
| Baux et permis | 593 000 | 141 704 | 123 760 |
| Intérêts | 459 000 | 93 822 | 124 487 |
| Autres sources | --- | 6 620 | 433 |
| Total des revenus | 1 052 000 | 242 146 | 248 680 |
| Charges (Note 4.6.11) | | | |
| Entretien et déconstruction | 278 961 000 | 48 553 072 | 30 066 687 |
| Fonctionnement | 4 622 000 | 1 097 321 | 952 227 |
| Administration | 20 551 000 | 4 481 893 | 4 396 063 |
| Obligations environnementales | (4 368 000) | 574 543 | 335 345 |
| Total des charges | 299 766 000 | 54 706 829 | 35 750 322 |
| Déficit avant financement du gouvernement du Canada | (298 714 000) | (54 464 683) | (35 501 642) |
| Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation (Note 4.6.12) | 262 222 000 | 46 782 229 | 27 720 091 |
| Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles (Note 4.6.12) | 58 056 000 | 15 276 977 | 5 296 158 |
| Excédent (déficit) de l'exercice lié aux activités | 21 564 000 | 7 594 523 | (2 485 393) |
| Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice | 608 260 000 | 609 968 035 | 574 489 069 |
| Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice | 629 824 000 | 617 562 558 | 572 003 676 |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non audités intérimaires.

4.4 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN 2021

(Non audité – en dollars canadiens)

| | Douze mois terminés le | Trois mois terminés le | |
|------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------------|---------------------|
| | 31 mars 2022 | 30 juin 2021 | 30 juin 2020 |
| | Budget | Réel trimestre | Réel trimestre |
| | \$ | \$ | \$ |
| Excédent (déficit) de l'exercice lié aux activités | 21 564 000 | 7 594 523 | (2 485 393) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 4.6.7) | (49 330 000) | (15 276 977) | (5 296 158) |
| Amortissement des immobilisations corporelles (Note 4.6.7) | 32 134 000 | 8 310 283 | 7 562 832 |
| Gain sur disposition d'immobilisations corporelles | --- | (6 620) | --- |
| Produit de disposition d'immobilisations corporelles | --- | 6 620 | --- |
| Total de la variation due aux immobilisations corporelles | (17 196 000) | (6 966 694) | 2 266 674 |
| Addition de charges payées d'avance | --- | (613 040) | (287 597) |
| Utilisation de charges payées d'avance | --- | 558 072 | 380 543 |
| Total de la variation due aux charges payées d'avance | --- | (54 968) | 92 946 |
| Diminution (Augmentation) de la dette nette | 4 368 000 | 572 861 | (125 773) |
| Dette nette au début de l'exercice | (29 641 000) | (40 285 537) | (33 026 156) |
| Dette nette à la fin de l'exercice | (25 273 000) | (39 712 676) | (33 151 929) |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non audités intérimaires.

4.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN 2021

(Non audité – en dollars canadiens)

| | Trois mois terminés le | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------------|
| | 30 juin 2021 | 30 juin 2020 |
| | Réel trimestre | Réel trimestre |
| | \$ | \$ |
| Activités de fonctionnement | | |
| Excédent (déficit) de l'exercice lié aux activités | 7 594 523 | (2 485 393) |
| Éléments sans effet sur la trésorerie | | |
| Amortissement d'immobilisations corporelles (Note 4.6.7) | 8 310 283 | 7 562 832 |
| Gain sur disposition d'immobilisations corporelles | (6 620) | --- |
| Variation des obligations environnementales | 457 000 | 320 000 |
| Variation des autres éléments | | |
| Augmentation des débiteurs | (18 359 220) | (10 153 727) |
| Augmentation des créditeurs et charges à payer | 9 696 838 | 14 225 590 |
| (Diminution) augmentation des avantages sociaux futurs | (27 829) | 38 717 |
| Augmentation (diminution) des retenues contractuelles | 553 619 | (293 277) |
| Diminution des revenus reportés | (51 631) | (16 404) |
| (Augmentation) diminution des charges payées d'avance | (54 968) | 92 946 |
| Diminution des obligations environnementales | (1 057 000) | (140 000) |
| Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement | 7 054 995 | 9 151 284 |
| Activités d'investissement en immobilisations corporelles | | |
| Produit de disposition d'immobilisations corporelles | 6 620 | --- |
| Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles | (12 415 388) | (3 286 500) |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles | (12 408 768) | (3 286 500) |
| (Diminution) augmentation de la trésorerie | (5 353 773) | 5 864 784 |
| Trésorerie au début de l'exercice | 48 835 821 | 33 506 048 |
| Trésorerie à la fin de l'exercice | 43 482 048 | 39 370 832 |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non audités intérimaires.

4.6. NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES

4.6.1 Pouvoirs et activités

La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la Société) fut constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 1^{er} octobre 1998, elle est devenue filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL). Le 13 février 2014, en vertu d'un décret du gouverneur en conseil, la SPFL a cédé la totalité de ses actions de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Depuis ce transfert, la Société est une société d'État mère inscrite à la Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Depuis le 1^{er} décembre 1978, la Société a la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du contrôle du pont Jacques-Cartier, du pont Champlain d'origine ainsi que d'une section de l'autoroute Bonaventure. Le 1^{er} octobre 1998, conformément à une directive émise par le ministre des Transports en vertu de la *Loi maritime du Canada*, la Société a obtenu la responsabilité de gérer la section fédérale du pont Honoré-Mercier et le tunnel de Melocheville. Le 2 décembre 1999, la gestion de l'Estacade du pont Champlain (régulateur des glaces) a été transférée du ministre des Transports à la Société. Le 1^{er} avril 2015, un décret visant le transfert des approches sud et nord du pont Champlain d'origine a fait en sorte que la Société n'est plus responsable de la gestion et de l'entretien des terrains et structures constituant les actifs cédés. Par lettre datée du 3 mai 2018, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités confirmait que la Société était mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain d'origine dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (C.P. 2015-1112) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor du Canada, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société confirme qu'elle rencontre les exigences de l'instruction depuis décembre 2015.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

La Société dépend du gouvernement du Canada pour son financement.

4.6.2 Méthodes comptables importantes

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

Transferts gouvernementaux

Les paiements de transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf dans la mesure où les stipulations entraînent une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés comme produits reportés lorsque les stipulations entraînent la création d'un passif. Le revenu est comptabilisé à l'État des résultats à mesure que les stipulations sont rencontrées. Toute portion des transferts gouvernementaux à laquelle la Société a droit, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée au montant à recevoir du gouvernement du Canada.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements et les améliorations importantes qui prolongent la durée de vie des actifs actuels sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés. Les frais qui permettent d'accroître leur capacité de service, leur sécurité ou leur efficacité sont capitalisés.

Les sommes relatives aux projets en voie de réalisation sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de la Société.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport de ministères, d'organismes et de sociétés d'État relevant du gouvernement du Canada sont comptabilisées à la juste valeur à la date du transfert.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue par composante, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

- Ponts et routes : entre 5 et 48 ans;
- Véhicules et équipements : entre 3 et 10 ans;
- Améliorations locatives, le moindre de : la durée de vie utile ou la durée du bail.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'État des résultats.

Constatation des revenus

Les revenus de baux et permis, d'intérêts, et d'autres sources sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés. Les revenus de baux et permis perçus par anticipation sont inscrits comme « Revenus reportés » à l'État de la situation financière.

Avantages sociaux futurs

- **Régime de retraite** : Tous les employés de la Société participent au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi dont le Gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice financier. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas d'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite. La Société n'est pas tenue par la loi de combler les déficits actuariels du Régime.
- **Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées** : Les employés ont droit à des jours de congé de maladie et à des indemnités d'accident de travail, tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les employés de la Société sont assujettis à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*. Ils se voient verser annuellement la portion non utilisée de leurs jours de congé de maladie. Ces paiements annuels sont comptabilisés directement dans les charges courantes de l'exercice. Avant le 9 décembre 2016, les employés syndiqués accumulaient les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables à leur départ. La Société a enregistré un passif pour les employés ayant des soldes de congés non utilisés en banque à cette date et qui ont fait le choix de les conserver jusqu'à leur départ. De plus, la Société comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est établi selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service, de la probabilité de départ et de l'espérance de vie moyenne. Ces hypothèses sont révisées annuellement. Les avantages postérieurs à l'emploi et les absences rémunérées sont comptabilisés à la valeur actualisée.

Obligations environnementales

Lorsque la Société accepte la responsabilité face à des sites dont la contamination dépasse les normes environnementales, qu'elle prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et lorsque le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à titre de passif à l'État de la situation financière. Les coûts futurs estimatifs sont comptabilisés comme passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant, cette situation sera divulguée par voie de note aux états financiers. Les autres charges associées à des mesures environnementales sont comptabilisées comme charge d'Obligations environnementales au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Instruments financiers

La Société détermine, évalue et gère les risques financiers afin d'en minimiser l'incidence sur ses résultats et sa situation financière. La Société ne se livre pas à des opérations spéculatives et elle n'utilise pas de dérivés.

La comptabilisation des instruments financiers dépend de leur classification telle que présentée dans le tableau suivant :

| CATÉGORIES | INSTRUMENTS FINANCIERS | ÉVALUATION |
|--------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Actifs financiers | Trésorerie Débiteurs (autres que les taxes à recevoir) | Coût ou coût après amortissement |
| Passifs financiers | Créditeurs et charges à payer Retenues contractuelles | Coût ou coût après amortissement |

Éventualités

Les éventualités résultent des situations incertaines dont le dénouement dépend d'un ou de plusieurs événements futurs. Les éventualités comprennent les passifs éventuels et les actifs éventuels.

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels qui pourraient devenir des passifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable qu'un événement survienne et qu'une estimation raisonnable du passif à engager peut être faite, une provision est comptabilisée et une charge est enregistrée. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou que le montant en cause ne peut être estimé raisonnablement, une éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui pourraient devenir des actifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable que l'événement futur se produise, l'existence de l'actif éventuel est divulguée dans les notes afférentes aux états financiers.

Incertitude relative à la mesure

Lors de la préparation des états financiers, conformément aux NCCSP, la direction doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ces estimations.

Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers se rapportent notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, aux frais courus et aux réclamations de fournisseurs, au passif lié aux avantages sociaux futurs, aux coûts prévus découlant des passifs au titre des obligations environnementales ainsi qu'aux éventualités.

Données budgétaires

Les données budgétaires incluses aux états financiers ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

4.6.3 Débiteurs

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

| | 30 juin 2021 | 31 mars 2021 |
|-------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Somme à recevoir du gouvernement du Canada | 32 857 510 | 14 276 121 |
| Taxes à recevoir | 3 815 284 | 3 650 828 |
| Refacturation de travaux à des partenaires d'affaires | 108 719 | 125 696 |
| Autres débiteurs | 302 086 | 671 734 |
| Total des débiteurs | 37 083 599 | 18 724 379 |

4.6.4 Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

| | 30 juin 2021 | 31 mars 2021 |
|-------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Fournisseurs et frais courus | 80 463 179 | 67 960 129 |
| Salaires et charges sociales | 1 612 712 | 1 557 335 |
| Total des crédoiteurs et charges à payer | 82 075 891 | 69 517 464 |

4.6.5 Retenues contractuelles

Les retenues contractuelles (incluant les retenues d'exécution et les retenues de garantie) représentent le total des sommes que la Société retient provisoirement sur les sommes dues à des entrepreneurs durant la réalisation des travaux en vue de garantir l'exécution par ces derniers de leurs obligations portant sur les garanties de rectification et de correction des défauts, vices et malfaçons des travaux réalisés. Les périodes de garantie applicables à chacun des contrats débutent à la suite de l'émission du certificat provisoire d'achèvement des travaux visés. La Société procède alors à la remise de la retenue contractuelle de 5 % (désignée retenue d'exécution) et retient une nouvelle somme équivalant à 2,5 % à titre de retenue contractuelle (désignée retenue de garantie).

Les contrats prévoient que la Société versera la deuxième portion de 2,5 % de la retenue contractuelle (désignée retenue de garantie) réduite, le cas échéant, de toute somme due par l'entrepreneur en application des clauses du contrat, après l'expiration de la période de garantie.

4.6.6 Obligations environnementales

La Société procède à un inventaire de tous les terrains sous sa gestion afin de classer leur état environnemental et prioriser les interventions si requises. Le portefeuille de la Société compte un certain nombre de terrains dont les sols sont contaminés au-delà des critères acceptables. Les terrains concernés se situent sous le pont Jacques-Cartier, sous le pont Champlain d'origine et aux abords de l'autoroute Bonaventure.

La Société a relevé un total de 18 sites (16 au 31 mars 2021) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement ou d'une stratégie de gestion de risques et d'un suivi. Parmi ces 18 sites, 4 ont été évalués (4 au 31 mars 2021) et des mesures d'assainissement ou stratégies de gestion de risques sont mises en place ou prévues pour lesquelles un passif de 30 557 000 \$ (31 157 000 \$ au 31 mars 2021) a été comptabilisé.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 14 autres sites (12 au 31 mars 2021). Cependant, 8 de ces 11 sites sont à différents stades des essais et des évaluations, et si l'assainissement ou une stratégie de gestion de risques est nécessaire, la Société prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Quant aux trois autres sites, la Société ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs vu l'absence probable d'incidence environnementale ou de menace significative pour la santé humaine.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs du passif environnemental par secteur qui reposent sur les hypothèses suivantes :

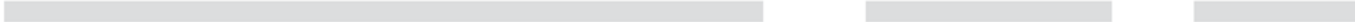

- Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe réelle de rendement coupon zéro pour les obligations du gouvernement du Canada, publiées par la Banque du Canada. Le taux d'actualisation varie de 0,23 % à 1,79 % (au 31 mars 2021 – 0,16 % à 1,86 %).
- Le taux d'inflation de 3,17 % (au 31 mars 2021 – 3,08 %) est basé sur l'indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels.

| Secteurs | 30 juin 2021 (\$) | | 31 mars 2021 (\$) | |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| | Passif non-actualisé et inflationné | Passif actualisé et inflationné | Passif non-actualisé et inflationné | Passif actualisé et inflationné |
| Autoroute Bonaventure : Secteur Est ⁽¹⁾ | 21 110 000 | 18 653 000 | 20 879 000 | 18 333 000 |
| Autoroute Bonaventure : Secteur Ouest ⁽¹⁾ | 9 967 000 | 8 951 000 | 10 183 000 | 9 084 000 |
| Pont Jacques-Cartier ⁽²⁾ | 724 000 | 724 000 | 1 511 000 | 1 511 000 |
| Pont Champlain d'origine ⁽³⁾ | 2 229 000 | 2 229 000 | 2 229 000 | 2 229 000 |
| Total | 34 030 000 | 30 557 000 | 34 802 000 | 31 157 000 |

⁽¹⁾ Secteurs Est et Ouest de l'autoroute Bonaventure

Au 30 juin 2021, le dossier environnemental prioritaire pour la Société demeure celui des terrains situés dans le secteur de l'autoroute Bonaventure. Ces terrains, gérés par la Société depuis 1978, sont situés sur une partie et à proximité d'un ancien site d'enfouissement exploité par la Ville de Montréal de 1866 à 1966. Cet ancien site d'enfouissement couvre plusieurs terrains appartenant à différents propriétaires. La Société a effectué depuis 2003 des études et des tests de toxicité des eaux souterraines des terrains à cet endroit. Les tests ont révélé des eaux souterraines contaminées au-delà des critères acceptables. Étant donné la complexité du dossier, la présence de nombreux propriétaires et les coûts importants en cause, le gouvernement fédéral a privilégié le choix de solutions intégrées au problème environnemental de ce site. Ce site peut être divisé en deux portions, soit le secteur Est et le secteur Ouest.

Pour le secteur Est, les opérations de confinement et de pompage ont débuté en 2018. Pour le secteur Ouest, le confinement des eaux souterraines et l'exploitation de l'usine de traitement ont débuté en 2017. La Société assure la gérance de ce projet. La portion des coûts assumée par la Société pour le secteur Ouest est de 50 % des coûts totaux à encourir.



Les obligations des secteurs Est et Ouest représentent la meilleure estimation de la direction des charges prévues pour les opérations de confinement, de traitement et de pompage et sont basées sur les coûts des contrats déjà octroyés. La durée des opérations incluse dans les obligations en lien avec les secteurs Est et Ouest est estimée à 15 ans. La durée des opérations sera au-delà de cette période, mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de 15 ans. Il n'y a aucune valeur résiduelle aux projets.

(2) Terrains sous le pont Jacques-Cartier

En ce qui a trait aux terrains sous le pont Jacques-Cartier, la Société procède à des études de caractérisation afin de classer les sites contaminés et déterminer si la Société doit assainir les terrains ou adopter une stratégie de gestion de risques pour limiter la contamination. Pour une section de ces terrains, une étude a confirmé la présence de matières résiduelles et de sols contaminés par des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des métaux dont le niveau dépasse les normes environnementales acceptables. La contamination découle d'anciennes opérations commerciales et industrielles. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus pour les travaux d'aménagement requis pour gérer les eaux de drainage provenant du pont Jacques-Cartier et est basée sur les coûts du contrat octroyé. La Société a débuté les travaux de décontamination au cours de l'été 2020, travaux qui s'échelonnent sur une période d'environ deux ans.

(3) Terrains sous le pont Champlain d'origine

La Société a évalué l'état environnemental des terrains situés sous le pont Champlain d'origine sur la base de résultats de caractérisations effectuées sur des terrains adjacents. Ces caractérisations ont confirmé la présence de sols contaminés par des métaux, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des hydrocarbures pétroliers (HP) au-delà des critères acceptables. La contamination découle de sols de remblai provenant de sources inconnues. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus pour effectuer la gestion des sols qui seront excavés sous le pont et est fondée sur l'information disponible à la date des états financiers. La gestion des sols excavés sous le pont est prévue dans le cadre des travaux de déconstruction, lesquels ont débuté au cours de l'été 2020 et s'échelonnent sur une période d'environ 43 mois.

4.6.7 Immobilisations corporelles (Non audités – en dollars canadiens)

| | Terrains | Ponts et routes | Véhicules et équipements | Améliorations locatives | Projets en voie de réalisation | Total |
|-------------------------------|------------------|--------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------------|--------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| COÛT | | | | | | |
| 1 ^{er} avril 2020 | 5 250 117 | 868 910 778 | 4 720 696 | 1 191 991 | 32 313 844 | 912 387 426 |
| Acquisitions | --- | 33 771 255 | 1 387 783 | 56 398 | 28 432 726 | 63 648 162 |
| Dispositions | --- | (349 710) | (45 672) | --- | --- | (395 382) |
| Mise hors service | --- | (72 146 915) | --- | --- | --- | (72 146 915) |
| Transferts | --- | 32 059 834 | --- | --- | (32 059 834) | --- |
| 31 mars 2021 | 5 250 117 | 862 245 242 | 6 062 807 | 1 248 389 | 28 686 736 | 903 493 291 |
| Acquisitions | --- | 1 162 705 | 214 433 | --- | 13 899 839 | 15 276 977 |
| Dispositions | --- | --- | (99 676) | --- | --- | (99 676) |
| Transferts | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 30 juin 2021 | 5 250 117 | 863 407 947 | 6 177 564 | 1 248 389 | 42 586 575 | 918 670 592 |
| AMORTISSEMENT ACCUMULÉ | | | | | | |
| 1 ^{er} avril 2020 | --- | 302 878 709 | 2 614 350 | 445 028 | --- | 305 938 087 |
| Amortissement | --- | 30 536 493 | 479 354 | 294 489 | --- | 31 310 336 |
| Dispositions | --- | (239 517) | (45 672) | --- | --- | (285 189) |
| Mise hors service | --- | (72 146 915) | --- | --- | --- | (72 146 915) |
| 31 mars 2021 | --- | 261 028 770 | 3 048 032 | 739 517 | --- | 264 816 319 |
| Amortissement | --- | 8 078 683 | 153 534 | 78 066 | --- | 8 310 283 |
| Dispositions | --- | --- | (99 676) | --- | --- | (99 676) |
| 30 juin 2021 | --- | 269 107 453 | 3 101 890 | 817 583 | --- | 273 026 926 |
| VALEUR COMPTABLE NETTE | | | | | | |
| 31 mars 2021 | 5 250 117 | 601 216 472 | 3 014 775 | 508 572 | 28 686 736 | 638 676 972 |
| 30 juin 2021 | 5 250 117 | 594 300 494 | 3 075 674 | 430 806 | 42 586 575 | 645 643 666 |

Au 30 juin 2021, le poste « Crédoiteurs et charges à payer » inclut des acquisitions liées à des immobilisations corporelles de 18 218 460 \$ (15 356 871 \$ au 31 mars 2021).

4.6.8 Capital-actions

Le capital-actions autorisé est de 50 actions sans valeur nominale, et la Société a émis et entièrement libéré une action au montant de 100 \$.

4.6.9 Éventualités

Poursuites et réclamations

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Au 30 juin 2021, il existe des actifs éventuels qui font l'objet de négociations avec des partenaires d'affaires et dont le montant estimatif ne peut être déterminé. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Autres éventualités

- a) La Société a signé des ententes pour placer, maintenir et utiliser des câbles en circuit fermé sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Advenant la résiliation de ces ententes, la Société devra enlever ses installations à ses frais. Au 30 juin 2021, ni les propriétaires des terrains ni la Société n'ont manifesté l'intention de résilier les ententes. Par conséquent, aucun passif éventuel lié à ces immobilisations n'a été constaté.
- b) La Société détient une structure érigée sur des terrains dont le propriétaire a transféré la gestion et l'administration au Gouvernement du Canada. Le propriétaire des terrains pourrait reprendre ces derniers advenant un changement de leur utilisation, et ce, sans aucune indemnité pour la structure construite à condition qu'elle soit dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à cette immobilisation n'a été constaté.
- c) La Société détient d'autres structures également érigées sur des terrains dont le propriétaire a transféré l'administration au Gouvernement du Canada. Advenant qu'un de ces terrains ne soit plus requis ou cesse d'être utilisé aux fins pour lesquelles le transfert d'administration a été consenti, ce terrain devra être rétrocédé au propriétaire, lequel avisera si les ouvrages, constructions ou améliorations y dessus construits sont requis. Dans l'affirmative, la rétrocession comprendra les ouvrages, constructions et améliorations. Dans la négative, ces derniers devront être déconstruits et enlevés dans les cinq ans. Dans les deux cas, le terrain devra avoir été remis en bon état à la satisfaction du propriétaire et dans le respect des exigences environnementales convenues, le tout, sans compensation. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à ces immobilisations n'a été constaté.

4.6.10 Opérations entre apparentés

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le Gouvernement du Canada ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, au Premier dirigeant et aux directeurs principaux de la Société, aux proches parents de ceux-ci et aux entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception du coût de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'État des résultats.

4.6.11 Charges selon leur objet

| | 30 juin 2021 | 30 juin 2020 |
|-----------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Entretien régulier et majeur | 16 255 464 | 14 392 595 |
| Déconstruction – Pont Champlain d'origine | 17 878 290 | 2 862 792 |
| Obligations environnementales | 574 543 | 335 345 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 8 310 283 | 7 562 832 |
| Salaires et avantages sociaux | 6 018 837 | 6 137 939 |
| Services professionnels | 4 341 301 | 2 291 025 |
| Biens et services | 1 328 111 | 2 167 794 |
| Total des charges | 54 706 829 | 35 750 322 |

4.6.12 Crédits parlementaires

| | 30 juin 2021 | 30 juin 2020 |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Crédits parlementaires demandés | 64 857 510 | 33 841 351 |
| Retenues contractuelles à long terme | (2 798 304) | (825 102) |
| Total des crédits parlementaires constatés à titre de produits | 62 059 206 | 33 016 249 |
| Répartition | | |
| Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation | 46 782 229 | 27 720 091 |
| Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles | 15 276 977 | 5 296 158 |
| Total des crédits parlementaires constatés à titre de produits | 62 059 206 | 33 016 249 |



Participez à la conversation

JacquesCartierChamplain.ca

Twitter | LinkedIn | Facebook | YouTube

